

Handicap ou civisme : apprenons à respecter les parkings prioritaires

Publié le 05 mars 2010

A l'initiative du **Lions Club Uzès 1^{er} Duché de France**, la Ville d'Uzès affiche des panneaux aux maximes éloquentes :



Franck Séropian, président du Lions Club d'Uzès et Alain Champetier, président de la zone Nîmes, Sommières, Uzès aux côtés de Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès

Sur fond bleu, le message se voit mieux explique Franck Seropian, président du Lions Club d'Uzès.

"Les personnes à mobilité réduite sont venues nous remercier".

Cette initiative est bien accueillie, elle conforte la volonté de la Ville de privilégier ces emplacements prioritaires au marquage bleu sur le sol des routes.



Quarante et une places sont désormais disponibles en ville et **trente huit panneaux du Lions Club** sont déjà installés. Alain Champetier, président de la zone Nîmes, Sommières, Uzès souligne qu'Uzès est parmi les premières villes du département à avoir lancé l'initiative avec Alès. "Les parkings sauvages sont moins nombreux pour certaines communes qui ont déjà expérimenté cette signalétique" explique-t-il. Soyons civique, respectons-la. Laissons la place à ceux qui en ont besoin.



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)

